

Un Service Autonomie à Domicile pour mieux accompagner les habitants



Un Service Autonomie à Domicile pour mieux accompagner les habitants

Depuis le 1er janvier, le territoire de Grand Auch Cœur de Gascogne dispose d'un Service Autonomie à Domicile (SAD), porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (Rue Pasteur). Ce nouveau service vise à répondre de manière plus simple et plus efficace aux besoins des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de toute personne fragilisée souhaitant vivre chez elle le plus longtemps possible.

Le Service Autonomie à Domicile réunit désormais l'aide à domicile et les soins infirmiers à domicile au sein d'un même service. Cette organisation permet de proposer aux usagers un accompagnement global et coordonné, avec des professionnels qui travaillent ensemble autour d'un projet personnalisé, adapté à chaque situation.

Le SAD intervient aussi bien pour les gestes de la vie quotidienne (entretien du logement, aide aux repas, aide aux déplacements, accompagnement social) que pour les soins infirmiers à domicile : soins d'hygiène, soins techniques, prévention, suivi de l'état de santé ou accompagnement après une hospitalisation. Cette continuité entre aide et soins permet de sécuriser les parcours et d'éviter les ruptures de prise en charge.

Présent sur l'ensemble des 34 communes de l'agglomération, le Service Autonomie à Domicile garantit une continuité des interventions, y compris lorsque les situations évoluent. Il s'inscrit également dans une démarche de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement, en lien avec les partenaires de santé et du secteur social du territoire.

Pour toute information ou demande d'accompagnement, le Service Autonomie à Domicile du CIAS Grand Auch Cœur de Gascogne est joignable par téléphone au 05.62.60.60.10, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h. le mercredi de 8h à 12h.

Avec la création du SAD, le CIAS Grand Auch Cœur de Gascogne renforce son engagement en faveur d'un service public de proximité, lisible et accessible, au service du maintien à domicile, de l'autonomie et de la qualité de vie des habitants.